



MONTS
de Genève

Office de tourisme

COMITÉ DE DIRECTION
OT MONTS DE GENEVE

Séance du 30 mars 2022 à 18h30 sous la présidence de M. P. ANTOINE

Lieu : Salle du Foron – Domaine de Chosal



Séance du : 30 mars 2022

Nombre de membres du comité de direction : 19

Nombre de membres présentés ou représentés : 12

Président de séance : Monsieur ANTOINE

Secrétaire de séance : Madame BUSSAT

Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (3) Messieurs AEBISCHER, ANTOINE et LUY.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (2) Monsieur DE VIRY, Mme CACOUAULT

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (7) Madame BUSSAT et Messieurs BERTRAND, DANNECKER, LESAGE, MOUCHET, TANOUS, TOUTAIN.

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels n'ayant pas droit de vote : Messieurs ROCAULT, BARONNET.

Membre de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Equipe complète

Invités : Mesdames MAISONNIAC, VERTOUNOVA, Monsieur JUGNET.

Début de séance : 18h40

Le quorum est atteint.



Service communication

M. JUGNET, pour son information personnelle, souhaiterait échanger avec l'Office de Tourisme sur nos moyens mis en place pour évaluer les répercussions des actions mises en place. Quels sont nos indicateurs de performance, nos KPI, pour connaître l'impact de nos actions sur l'hôtellerie, les commerces, etc.... Ce sont des éléments qui peuvent être difficilement évaluables certaines fois.

Mme RAMAULLY indique que les indicateurs sont évaluables sur 2 niveaux :

- Les indicateurs mensuels sur le volet digital car les données sont facilement accessibles,
- Les indicateurs par projet où l'accent est mis sur la qualité de l'analyse des avis (ex : retours partenaires, avis sur les réseaux sociaux,...)

Un échange et une co-construction sur cet item est le bienvenu.

Service accueil

Mme Maisonnac se demande combien de personnes ont été accueillies chaque année au sein des 2 points d'accueil et quelles sont les types de demandes touristiques ?

Mme INCANDELA indique que sur l'année 2019 (post covid) nous étions à 3 000

visiteurs.

M. DE VIRY complète les éléments indiqués par Mme INCANDELA en précisant que le métier d'accueil touristique est en pleine mutation avec la digitalisation et l'Office de Tourisme suit cette évolution notamment par la mise en place du roadbook. Projet qui transforme complètement le métier de conseiller en séjour : les conseillères se professionnalisent sur d'autres missions que de l'accueil pur. L'outil est très facile d'utilisation et tout le monde pourra être formé très rapidement. Une réflexion est menée sur des accueils délocalisés, éphémères, pour continuer des accueils physiques, tjs au plus prêt de la clientèle touristique, mais l'outil aura aussi pour vocation d'être intégré chez des partenaires comme le camping de la Colombière.

Mme MAISONNIAC confirme les dires de M. DE VIRY, que l'accueil physique reste essentiel mais avec l'arrivée des nouvelles technologies d'autres solutions peuvent être complémentaires.

Mme CACOUAULT demande si le côté CCG est intégré au Pass Léman France.

Mme INCANDELA répond que 6 Offices de Tourisme ont été fédérés pour mettre en avant une cinquantaine d'offres disséminées sur les 6 territoires. Sur la CCG il y aura par exemple Vitam Parc ou Filenvol.

Mme BUSSAT demande si les éléments qui remontent dans le roadbook concernent uniquement le territoire français ? Quid du territoire suisse ?

Mme INCANDELA indique que toutes informations qui remontent dans le roadbook sont les informations renseignées dans APIDAE.

Mme RAMAULLY complète en indiquant qu'il existe 2 types de contenus qui remontent sur le roadbook :

- Remontée de données de nos partenaires par exemple, peu importe qu'ils soient du côté Suisse ou France,
- Création de contenus réalisée par et pour l'OT, s'il y a des récurrences sur des demandes spécifiques et qu'elles n'existent pas.

M. DE VIRY rajoute qu'une demande de subvention portée par Innovation et développement Tourisme 74 a été déposée au département pour le déploiement de l'outil à l'ensemble des Offices de Tourisme du territoire Haut Savoyard. Cela permettra un échange d'informations complémentaires entre les OT.

Mme INCANDELA complète en indiquant que des échanges ont été menés avec l'OT de Genève afin de recréer du lien, connaître leurs enjeux et objectifs. Il existe une réelle complémentarité entre les 2 Offices de Tourisme. Eux tournés vers des marchés étrangers et l'OT tourné vers la cible transfrontalière (locale). D'autres échanges devraient avoir lieu : entre les services accueil, avec le nouveau Directeur des congrès devrait prendre ses

fonctions en avril, mais aussi avec le Directeur Général.

Projet Agenda

M. BARONNET demande quels évènements sont éligibles à APIDAE Event ? Taille / cible / nombre de clients potentiels ?

Mme RAMAULLY indique qu'il faut que ce soit un évènement divertissant, ouvert au grand public et qu'il soit présent sur le territoire des Monts de Genève.

Taxe de séjour

M. JUGNET demande combien représente les recettes de taxe de séjour ?

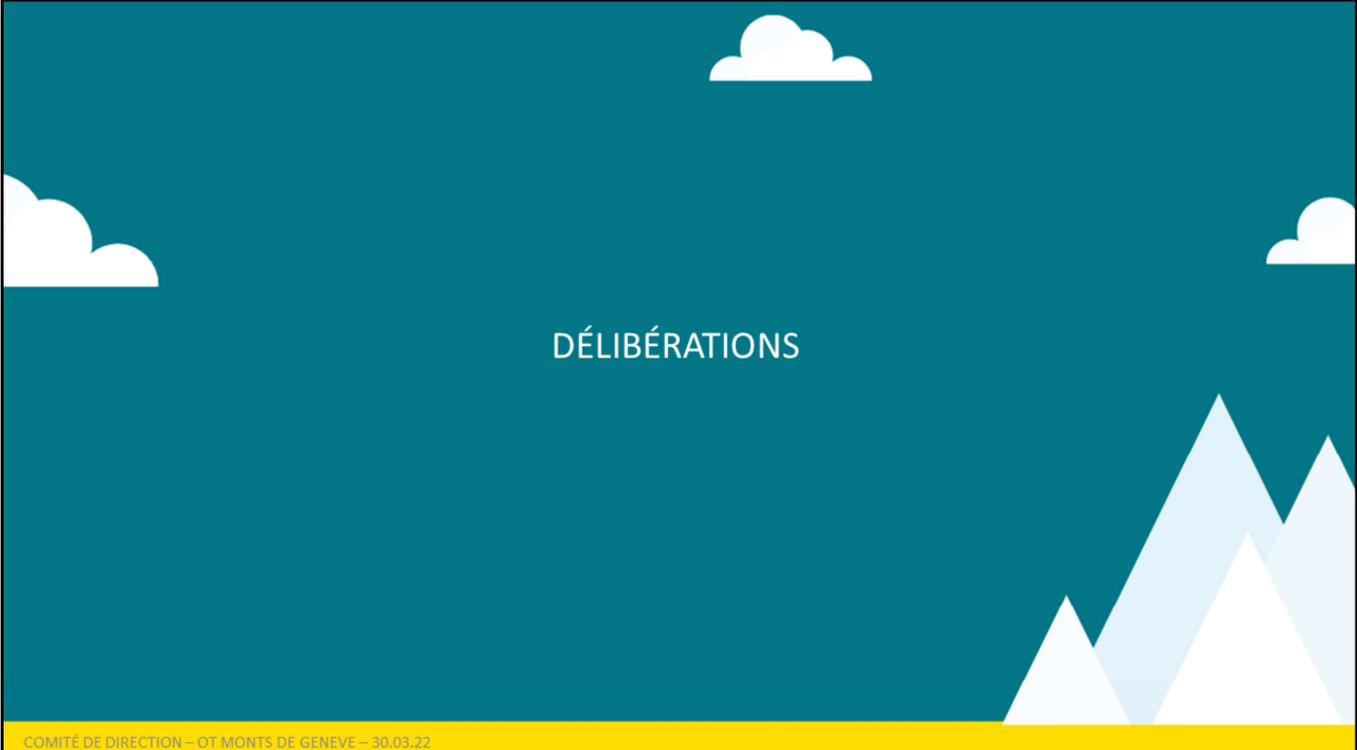
M. ANTOINE indique un montant de 650 000€ pour l'année 2019 et espérons 450 000€ de recettes sur 2022 (400 000€ sur 2021).

Mme CACOUAULT demande si une partie de la taxe de séjour est reversée aux communes.

M. ANTOINE répond négativement. La Taxe de séjour est le moteur économique de la promotion touristique. Les 2 agglomérations collectent la taxe de séjour et elle est reversée à 100% à l'Office de Tourisme.

Par le biais de ces nouvelles procédures, l'OT soulagera les Mairies dans leurs obligations liées aux loueurs de meublés de tourisme.

M. DE VIRY clôture le plan marketing en indiquant que 2021 a été une année orientée sur la montée en compétences des équipes. L'année 2022 sera une phase de déploiement touristique : grand public mais aussi business, avec la coopération des collectivités et des partenaires.

The image features a teal background with three white clouds: one on the left, one in the center, and one on the right. In the bottom right corner, there are three stylized mountain peaks in shades of light blue and white. The word "DÉLIBÉRATIONS" is centered in white text.

DÉLIBÉRATIONS

COMITÉ DE DIRECTION – OT MONTS DE GENEVE – 30.03.22

1. Compte administratif et compte de gestion

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
		A		G		G-A	
	Section d'exploitation	A	910 090,33	G	983 001,26	G-A	72 910,93
	Section d'investissement	B	47 170,48	H	35 882,73	H-B	-11 287,75

REPORTS DE L'EXERCICE N-1		+		+	
		C		I	
	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	261 672,03 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	36 468,09 (si excédent)

RESULTAT CUMULE 2021	Section exploitation	334 582,96
	Section investissement	25 180,34

Proposition affectation des résultats au BP 2022 :

Résultat exploitation 2021 : 334 582,96 €
au chapitre 002 (R) de la section exploitation

Résultat investissement 2021 : 25 180,34 €
au chapitre 001 (R) de la section investissement

+

Virement de 27 000 €

au chapitre 023 (D) de la section fonctionnement
et au chapitre 021 (R) de la section investissement

Afin d'augmenter notre capacité d'investissement



1. Compte administratif et compte de gestion (suite)

Extraits du compte de gestion

=> Résultat de l'exercice 2021


Titre 02.2
Exercice 2021

27300 - OT MONTS DE GENEVE HTE SAVOIE
RÉSULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	72 568,09	1 190 952,86	1 263 520,95
Écart de recettes dans (b)	35 862,73	1 622 326,44	1 658 189,17
Reductions de titres (c)		20 375,00	20 375,00
Régularisations (d - f + g)	39 862,73	963 063,26	1 002 925,99
DÉPENSES			
Annulations budgétaires totales (a)	72 568,09	1 190 952,86	1 263 520,95
Mouvements (b)	47 170,48	930 464,33	977 634,81
Annulations de mandats (g)		20 375,00	20 375,00
Dépenses courtes (h - i + j)	47 170,48	930 096,33	977 266,81
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	68 292,53	22 899,89	91 192,42
	68 292 530		

=> Résultat de l'exercice 2021 cumulé
(avec résultat n-1)


Titre 02.2
Exercice 2021

27300 - OT MONTS DE GENEVE HTE SAVOIE
RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 2020	PART AFFÉCTÉE À L'INVESTISSEMENT (EXERCICE 2021)	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT DE RÉGULARISATIONS DE BUDGETS NON BUDGÉTAIRES	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	36 463,09		-11 267,75		25 195,34
Fonctionnement	241 672,03		72 916,93		314 588,96
TOTAL I	298 135,12		61 649,18		359 784,30
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I - II - III	298 135,12		61 649,18		359 784,30



1. Compte administratif et compte de gestion (suite)

24 janvier 2022 09:34:44

**ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT
EN DEPENSE**

Collectivité : **MONTS DE GENEVE** Budget : **BUDGET PRINCIPAL** 2021

Compte	Opération	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
2051 - Concessions et droits similaires		49 242,42 €	38 906,40 €	9 920,00 €
2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers		3 576,56 €	0,00 €	0,00 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique		11 840,17 €	6 754,38 €	0,00 €
2184 - Mobilier		7 720,00 €	1 510,00 €	0,00 €
	Total des dépenses	72 369,15 €	47 170,78 €	9 920,00 €

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	9 920,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	9 920,00	= K+L	0,00


 Direction Départementale des Finances Publiques
 Trésorerie d'Annemasse
 3 rue Marie Curie
 CS 90629
 74107 ANNEMASSE

Le Comptable Public,
 par procuration,
 L'inspecteur des finances publiques
 Nathalie BRUNGARD



1. Compte administratif et compte de gestion (suite)

*Vu les articles L134-6 et R.133-10 du code du tourisme,
Vu l'article 7 des statuts de l'EPIC Monts de Genève qui prévoit que l'approbation du compte administratif et compte de gestion est une attribution du Comité de direction.*

Considérant que Monsieur le Président proposera aux membres du Comité de direction, les résultats du compte administratif 2021,
Considérant que le compte de gestion sera identique au compte de résultat,

Considérant qu'il est proposé d'affecter les résultats comme suit :

Résultat exploitation 2021 : 334 582,96 € : au chapitre 002 (R) de la section exploitation.

Résultat investissement 2021 : 25 180.34 € : au chapitre 001 (R) de la section investissement.

Puis de réaliser un **Virement de 27 000 €** : au chapitre 023 (D) de la section fonctionnement et au chapitre 021 (R) de la section investissement, afin d'augmenter notre capacité d'investissement.

Considérant que les affectations par chapitres.

Considérant que le compte administratif sera présenté lors de la séance.

Considérant que le compte administratif est conforme au compte de gestion du Trésorier Principal.

Considérant que le compte administratif sera annexé à la présente délibération.

Il est proposé au Comité de Direction,

D'APPROUVER le compte administratif 2021 et constater sa conformité avec le compte de gestion.

D'APPROUVER l'affectation du résultat.



Le Président sort de la salle pour le vote de la délibération.

Au vu de cet exposé, le Comité de direction,

APPROUVE à l'unanimité, le compte administratif 2021 et constater sa conformité avec le compte de gestion

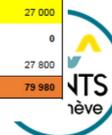
et APPROUVE l'affectation du résultat.

2. Budget Primitif 2022

SECTION D'EXPLOITATION							
DEPENSES D'EXPLOITATION				RECETTES D'EXPLOITATION			
	BP 2021	DOB 2022	BP 2022		BP 2021	DOB 2022	BP 2022
CHAPITRE 011 Charges à caractère général	427 913,96	392 023,67	399 684	CHAPITRE 002 Excédents antérieurs reportés	261 671,83	334 583,25	334 583
Total 60	25 000,00	21 883,24	21 000	CHAPITRE 70 Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	87 683,00	51 111,00	51 111
Total 61	127 311,38	131 415,83	141 000	CHAPITRE 74 Subvention d'exploitation	374 000,00	390 500,00	390 500
Total 62	275 602,58	238 724,59	237 694	CHAPITRE 75 Autres produits de gestion courante	473 578,03	463 626,42	465 100
CHAPITRE 012 Charges de personnel	708 000,00	745 000,00	746 300				
CHAPITRE 65 autres charges de gestion courante	15 118,90	35 000,00	35 000				
CHAPITRE 07 Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	500				
CHAPITRE 022 Dépense imprévues	5 000,00	5 000,00	5 000				
CHAPITRE 023 - Virement à la section investissement	0,00	35 000,00	27 000				
CHAPITRE 042 Opérations d'ordre de transfert entre section	35 900,00	27 800,00	27 800				
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	1 196 932,86	1 239 823,67	1 241 284	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	1 196 932,86	1 239 823,67	1 241 284

SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
	BP 2021	DOB 2022	BP 2022		BP 2021	DOB 2022	BP 2022
CHAPITRE 20 Immobilisations incorporelles*	49 242,42	45 679,00	43 599	CHAPITRE 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	36 488,09	15 280,64	25 180
CHAPITRE 21 Immobilisations corporelles	23 125,67	33 381,64	32 568	CHAPITRE 021 - Virement de la section d'exploitation	0,00	35 000,00	27 000
CHAPITRE 28 Participations et créances rattachées à des participations	0,00	1 000,00	1 000	CHAPITRE 10 Dotations fonds divers et réserves	0,00	0,00	0
CHAPITRE 27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	2 783	CHAPITRE 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	35 900,00	27 800,00	27 800
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	72 368,09	79 060,64	79 980	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	72 368,09	79 060,64	79 980

*dont 5920€ RAR



2. Budget Primitif 2022 (suite)

*Vu l'article 7 des statuts de l'EPIC Monts de Genève qui prévoit que le vote du budget est une attribution du Comité de direction
Vu l'article 13 des statuts de l'EPIC Monts de Genève qui prévoit que le budget de l'EPIC soit présenté par le Président au Comité de direction,
Vu les articles L 133-7, L 133-8 du code du tourisme,
Vu l'article R. 133-15 du Code du tourisme, indiquant que la préparation du budget de l'Office de Tourisme en EPIC par le directeur est alignée sur les dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales (CGCT) applicables aux collectivités, à savoir les articles L. 1612-2, L. 2221-5 et L. 2312- 1,
Vu l'article R. 133-15 du Code du tourisme qui prévoit que le budget de l'Office de Tourisme en EPIC est adopté par délibération du comité de direction avant le 15 avril de l'exercice auquel il s'applique (ou avant le 30 avril de l'année du renouvellement des organes délibérants) et non plus le 15 novembre de l'année précédente ;*

Monsieur ANTOINE, Président, exposera au Comité de direction le budget primitif de l'EPIC, par chapitre.
Ce budget a été préparé, conformément aux statuts, par Carole INCANDELA, Directrice,
Considérant que le budget primitif 2022 sera présenté lors du Comité de direction,

Le Budget présenté est équilibré en recettes et dépenses:
Pour la section d'exploitation, à **1 241 294 €**.
Pour la section d'investissement, à **79 980 €**.

**Il est proposé au Comité de Direction,
D'APPROUVER, le budget primitif 2022 des Monts de Genève, annexé à la présente délibération,
DE DONNER délégation à la Directrice pour prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la bonne gestion de ce budget.**



**Au vu de cet exposé, le Comité de direction
APPROUVE, à l'unanimité, le budget primitif 2022 des Monts de Genève, annexé à la
présente délibération,
et DONNE délégation à la Directrice pour prendre toutes les dispositions nécessaires
afin d'assurer la bonne gestion de ce budget.**

3. Election d'un nouveau membre au bureau Représentant 1^{er} collège – C. C. du Genevois

Vu l'article 9 des statuts qui prévoit que :

« Le Bureau permanent est un organe d'initiative et de proposition qui a pour vocation à animer l'action de l'Office de Tourisme et à assurer le suivi des actions engagées.

le bureau comprend les 10 personnes suivantes :

- Le Président et les deux Vice-Présidents de l'Office,*
- 2 représentants du premier collège autre que le Président et le Vice-Président, dont un pour chaque collectivité*
- 5 socioprofessionnels désignés parmi les membres du second collège autres que le vice-Président »*

Considérant la démission de M. LECAQUE, représentant du 1^{er} collège de la C.C du Genevois, au Comité de Direction et au Bureau de l'Office de Tourisme,

Considérant la nomination de Mme CACOUAULT pour sa succession,

Il est proposé de réélire un nouveau membre du Bureau - 1^{er} collège – C.C. du Genevois,

Election du représentant du premier collège :

MM XXXXXXX se présente(nt).

Résultat des votes :

- vote pour MM XXXXXXX*
- bulletins blancs :*

**Il est proposé au Comité de Direction,
D'ELIRE M/Mme. X comme membre du Bureau pour le 1er collège.**



Election du représentant du premier collège :

Mme CACOUAULT se présente.

Résultat des votes :

5 votes pour Mme CACOUAULT

Au vu de cet exposé, le Comité de direction,

ELIT à l'unanimité Mme CACOUAULT comme membre du Bureau pour le 1er collège.

4. Tableau des effectifs

Modification 1 : Modification intitulé et missions poste alternant - Service Ressources.

Après élaboration du plan marketing de 2022 et compte tenu des nombreux projets, notamment relatifs à l'optimisation de la gestion de la taxe de séjour,

Il est proposé de modifier l'intitulé et les attributions de l'alternant du service ressources.

Il sera nommé « Assistant(e) administratif et RH » et aura des missions plus larges :

- Gestion administrative RH
- Organisation administrative et logistique des comités de direction
- Gestion administrative de la taxe de séjour

Modification 2 : Embauche CDD saisonnier période estivale – Service Accueil

Considérant la volonté de l'OT d'étendre les horaires d'ouverture de la MMT sur la période estivale et de réaliser des accueils délocalisés pendant la saison,

il y a lieu de créer un emploi non permanent (CDD) pour un accroissement saisonnier d'activité de Conseiller(e) en séjour à temps complet pour une durée hebdomadaire d'emploi de 35 heures sur la période du 15 juin au 15 septembre 2022, échelon/indice 1.2.

Considérant que le tableau des effectifs mis à jour sera présenté lors du comité de direction,

Considérant que le Président précise que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant à l'emploi créé sont inscrits au Budget Primitif 2022, chapitre 012.

Il est proposé au Comité de Direction,

D'APPROUVER la modification de l'intitulé et des attributions du poste alternant du service ressources indiquée ci-dessus.

D'APPROUVER l'embauche d'un CDD saisonnier Conseiller en séjour à temps complet sur la période du 15 juin au 15 septembre 2022, échelon/indice 1.2.



**Au vu de cet exposé, le Comité de direction,
APPROUVE à l'unanimité la modification de l'intitulé et des attributions du poste
alternant du service ressources indiquée ci-dessus.
APPROUVE à l'unanimité l'embauche d'un CDD saisonnier Conseiller en séjour à temps
complet sur la période du 15 juin au 15 septembre 2022, échelon/indice 1.2.**

5. Projet Widget BOOKING.COM

L'Office de Tourisme n'offre actuellement aucun moyen de réservation hôtelière sur son site web amiral.

Les internautes ont uniquement la possibilité de découvrir l'offre des hébergeurs sans avoir moyen de transformer leur visite par une réservation concrète.

BOOKING.COM propose aux acteurs institutionnels du tourisme (OT, CDT, CRT) de devenir partenaires affiliés, renforçant ainsi leurs canaux de distribution.

Après étude approfondie de l'outil proposé (widget de réservation), l'OT estime avantageux d'intégrer ce widget en marque blanche et d'offrir ainsi aux visiteurs, la possibilité de transformer leur visite sur le site de OTMDG en réservation effective, via la page « séjourner » (dans la rubrique « séjourner » et les sous-rubriques concernées).

Les conditions, la tarification et les disponibilités proposées, seront identiques à celles déjà intégrées par les hébergeurs dans leur propre système de réservation (PMS), aspirées et publiées par BOOKING.COM.

Le projet soumis a reçu l'approbation préalable des représentants du CHAG (Club Hôtelier Annemasse & Genevois).

LES AVANTAGES :

Les avantages pour les hébergeurs déjà tous intégrés et publiés par BOOKING.COM :

- Bénéficier d'un relais local accrédité pour une meilleure diffusion, via la page vitrine publiée par OT MDG.
- Conserver la maîtrise de leur distribution, étant eux-mêmes à la source des produits et des tarifs proposés.
- Pousser leurs ventes et adapter leurs offres aux événements du territoire grâce au paramétrage d'un code de réservation propre à l'événement et relayé par l'OT MDG qui référence l'offre auprès des organisateurs (événements sportifs, culturels, salons, Conventions, congrès, etc.).



5. Projet Widget BOOKING.COM (suite)

Les avantages pour les visiteurs, clients potentiels :

- Disposer d'un moyen de réservation immédiat dans leur langue et leur monnaie lors de leur visite sur le site web de l'OT.
- Avoir accès à l'intégralité de l'offre Booking. Réserver également d'autres nuitées hors territoire, international inclus, avant, après ou pendant leur séjour.

Les avantages pour l'OT :

- Étendre le champ des prestations accessibles via son site grand public. Offrir un meilleur service et un levier de réservation pour concrétiser et transformer une visite site web en réservation pure.
- Accroître la notoriété et le trafic du site www.montsdegeneve.com
- Bénéficier d'une affiliation gratuite ne comportant aucun frais technique et permettant de générer un chiffre d'affaires complémentaire.

Economiquement :

Toute transaction confirmée et réglée aux hébergeurs, dont la source est authentifiée via le widget intégré dans www.montsdegeneve.com, fait l'objet d'une rétrocession partielle de la commission perçue par BOOKING.COM à hauteur de 25% du montant global du dossier.

Il est proposé au Comité de Direction,

D'APPROUVER la mise en place du widget BOOKING.COM et d'en assurer la gestion.



**Au vu de cet exposé, le Comité de direction,
APPROUVE à l'unanimité la mise en place du widget BOOKING.COM et d'en assurer la
gestion.**

A VOS AGENDAS
Prochain comité de direction
Attention modification de date
le 2 juin 2022 18h30
(lieu à définir)

Election nouveau membre socio-pro
Catégorie « Associations et entreprises de loisirs et/ou de tourisme »

COMITÉ DE DIRECTION – OT MONTS DE GENEVE – 30.03.22

Afin de diversifier nos lieux de réunion, si vous connaissez un lieu de réception sur le territoire des Monts de Genève, pouvant accueillir une vingtaine de personnes à titre gracieux, je vous laisse contacter Elsa : e.mercier@montsdegeneve.com ou au 04 50 95 88 98. En vous remerciant par avance.



Fin de comité de direction à 20h50.